LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Coaticook tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le vendredi 23 novembre 2018 à compter de 11 h 30.

À laquelle sont présents :

Monsieur Simon Madore, maire Monsieur Vincent Brochu, conseiller Madame Sylviane Ferland, conseillère Madame Guylaine Blouin, conseillère Monsieur Denis Hébert, conseiller Monsieur Gaétan Labelle, conseiller Monsieur Guy Jubinville, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Simon Madore.

Sont également présents :

Monsieur François Fréchette, directeur général Monsieur Benoit Marquis, trésorier Madame Geneviève Dupras, greffière

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. FINANCES

2.1 Acceptation de la plus basse soumission conforme pour le mandat de vérification et l'audit de livres comptables et la préparation des états financiers consolidés pour les années 2018, 2019 et 2020, soit celle de Raymond Chabot Grant Thornton

3. ADMINISTRATION ET CONSEIL

- 3.1 Bail entre la Ville de Coaticook et la députée, Madame Geneviève Hébert et autorisation de signature
- 3.2 Octroi d'une aide financière de 1 000 \$ à la Campagne des paniers de Noël
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

18-11-34748 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 18-11-34748

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour et ne désirent pas y faire de modification;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland APPUYÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la greffière, madame Geneviève Dupras.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. FINANCES

18-11-34749

2.1 ACCEPTATION DE LA PLUS BASSE SOUMISSION CONFORME POUR LE MANDAT DE VÉRIFICATION ET L'AUDIT DE LIVRES COMPTABLES ET LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR LES ANNÉES 2018, 2019 ET 2020, SOIT CELLE DE RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

RÉSOLUTION 18-11-34749

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a demandé des soumissions pour le mandat de vérification et l'audit de livres comptables et la préparation des états financiers consolidés pour les années 2018, 2019 et 2020;

CONSIDÉRANT que lors de l'ouverture des soumissions tenue le 13 novembre 2018, à 11 h 00 à l'hôtel de ville, une soumission nous est parvenue, soit celle de Raymond Chabot Grant Thorthon;

CONSIDÉRANT qu'il s'agissait d'un appel d'offres pour des services professionnels et que pondération des offres qualitatives il y a eu;

CONSIDÉRANT qu'a la suite de l'analyse des documents de présentation, le soumissionnaire a obtenu un pointage intérimaire supérieur à 70;

CONSIDERANT que le soumissionnaire ayant eu le plus haut pointage, a déposé une soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Hébert APPUYÉ PAR le conseiller Gaétan Labelle

RÉSOLU:

- D'octroyer le contrat de services professionnels pour le mandat de vérification et l'audit de livres comptables et la préparation des états financiers consolidés pour les années 2018, 2019 et 2020 à Raymond Chabot Grant Thorthon; ET
- D'autoriser une dépense de 86 500 \$ avant taxes pour la réalisation dudit mandat pour les années 2018, 2019 et 2020 et d'affecter la dépense aux postes budgétaires 02-130-00-413 et 02-819-00-413.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADMINISTRATION ET CONSEIL

18-11-34750

3.1 BAIL ENTRE LA VILLE DE COATICOOK ET LA DÉPUTÉE, MADAME GENEVIÈVE HÉBERT ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 18-11-34750

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook possède des locaux à louer à l'hôtel de ville;

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

CONSIDÉRANT que la députée, Madame Geneviève Hébert, a fait une demande à la ville afin de louer un local à l'hôtel de ville:

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Brochu APPUYÉ PAR le conseiller Guy Jubinville

RÉSOLU de louer un local à la députée, Madame Geneviève Hébert, du 1^{er} décembre 2018 jusqu'au 31 octobre 2022 et d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence le greffier adjoint à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-11-34751

3.2 OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE 1 000 \$ À LA CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL

RÉSOLUTION 18-11-34751

CONSIDÉRANT que le conseil a prévu au budget 2018 des montants afin de répondre aux demandes d'aide financière des divers organismes à but non lucratif;

CONSIDÉRANT que le Centre d'Action bénévole a fait une demande pour soutenir la Campagne des Paniers de Noël 2018;

CONSIDÉRANT que Ville tient à venir en aide aux familles qui éprouvent des difficultés financières en cette période des Fêtes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Brochu APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU d'octroyer une aide financière de 1 000 \$ à la Campagne des Paniers de Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à la loi, le maire procède à une période de questions.

Aucune question n'est posée.

18-11-34752 5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 18-11-34752

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU que la séance soit close à 11 h 42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Simon Madore, maire	Geneviève Dupras, greffière